

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Informatique

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences physiques, mathématiques et de l'informatique pour l'ingénieur

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'Université de Rouen propose une licence mention *Informatique* (LI) dans le cadre de son champ de formation *Sciences physiques, mathématiques et de l'informatique pour l'ingénieur* (SPMII) . Présente sur le campus de Madrillet, cette mention mène principalement à une poursuite d'études en master, notamment la mention *Informatique et génie de l'information et des systèmes* » (IGIS) du champ SPMII.

La formation dure trois années structurées en six semestres et se conclut par un stage obligatoire de huit semaines en entreprise ou en laboratoire de recherche scientifique. Le premier semestre est commun avec trois autres mentions de licence, *Mathématiques*, *Electronique, energie électrique - automatique* (EEEA) et *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) , du même champ de formation SPMII, et permet de suivre des enseignements relevant de ces différentes disciplines. Le deuxième semestre reste commun avec les mentions de licence *Mathématiques* et EEEA ; le choix de la mention ne s'opère qu'à l'issue de la première année. Une réorientation est encore possible au terme du semestre 3 vers ou depuis la mention *Mathématiques*.

L'accès en première année de licence (L1) se fait principalement par la procédure standard « Admission Post Bac (APB) ». Une entrée en deuxième année (L2) est possible, sur dossier, pour les titulaires d'un BTS dans la discipline. Pour les titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) informatique, un accès est possible sur dossier en troisième année (L3).

Synthèse de l'évaluation

La licence mention *Informatique* (LI) de l'Université de Rouen procure une formation solide en informatique avec des enseignements fondamentaux et technologiques, complétés par des modules dédiés à la professionnalisation. La validation des acquis accorde une place importante à la réalisation de projets notamment en équipe. La spécialisation est progressive avec des possibilités de réorientation jusqu'à la fin du semestre 3. La formation bénéficie d'une implication forte de nombreux enseignants-chercheurs permanents. Si les effectifs sont globalement solides voire en progression, les taux de réussite sont insuffisants malgré le maintien de quelques dispositifs d'aide à la réussite en L1. Une approche plus globale, incluant des dispositifs tels que l'harmonisation des prérequis en début d'année en faveur des trois niveaux de licence, en particulier les flux extérieurs en L2 et en L3, devrait aider à remédier à cette faiblesse. L'équipe du pilotage est très investie, en particulier elle participe activement aux actions de communication notamment auprès des lycéens. Elle s'est bien approprié les outils d'autoévaluation bien que la mise en place du conseil de perfectionnement soit tardive et son fonctionnement soit à parfaire.

Points forts

- Formation alliant connaissances fondamentales et technologiques.
- Effectifs solides en progression régulière.
- Spécialisation progressive avec réorientation possible jusqu'au troisième semestre.
- Implication significative des enseignants-chercheurs permanents notamment dans les dispositifs d'aide à la réussite.
- Procédure d'autoévaluation maîtrisée.
- Place importante des projets en équipe dans la pédagogie.

Points faibles

- Taux de réussite globalement insuffisant.
- Absence de dispositifs de mise à niveau ou d'harmonisation au profit des flux extérieurs entrant en deuxième et troisième année ;
- Absence de passerelle vers les formations courtes telles que les licences professionnelles.

Recommandations

- Les dispositifs d'aide à la réussite devraient concerner les trois années de la formation ;
- La composition du conseil de perfectionnement devrait être élargie aux représentants des formations connexes telles que le master voire les licences professionnelles. Il conviendrait également de formaliser son mode de fonctionnement afin d'optimiser son intérêt.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La licence mention <i>Informatique</i> (LI) propose une formation solide sur les fondamentaux de l'informatique avec des objectifs et des débouchés en parfaite adéquation avec le contenu proposé. Les enseignements sont structurés en Unités d'Enseignement (UE) réparties sur six semestres avec une progression et une spécialisation judicieuses. La répartition horaire globale est bien équilibrée et accorde une part significative aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP). La formation se conclut au dernier semestre par un stage obligatoire de huit semaines en entreprise ou en laboratoire de recherche.
Environnement de la formation	La LI complète l'offre de formation du champ SPMI au niveau licence. Sa finalité et sa formation généraliste en font une formation essentielle au sein du champ de formation SPMI au niveau de l'université de Rouen, bien qu'elle partage des thématiques de l'informatique avec des licences professionnelles. Au niveau de la COMUE Normandie-Université, l'articulation avec les licences homologues devrait être analysée et explicitée. La LI peut compter sur le soutien de plusieurs entreprises de la région en accueillant des stagiaires en fin de formation bien qu'aucun partenariat ne soit formalisé.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est solide et compte plusieurs enseignants-chercheurs (EC) issus notamment du Laboratoire d'Informatique, du Traitement de l'Information et des Systèmes (LITIS). La pluridisciplinarité du début du cursus offre à la formation une assise disciplinaire large avec des EC relevant de plusieurs domaines scientifiques. Le pilotage s'appuie sur des EC permanents qui participent activement à la gestion et à la promotion de la formation au niveau local, notamment auprès des lycéens.

Effectifs et résultats	La formation est attractive avec de bons niveaux d'effectifs globalement. Une analyse assez détaillée des indicateurs chiffrés tente de mettre en évidence les liens entre l'évolution des effectifs et des résultats d'une part, et d'autre part les actions et les adaptations opérées par l'équipe de formation. Bien que la variabilité des chiffres rende difficile l'établissement de conclusions définitives, l'analyse proposée témoigne d'une bonne connaissance du public des inscrits en licence par l'équipe de formation. Les taux de réussite restent perfectibles. Les formations type DUT constituent une source de flux intéressante qu'il conviendrait de développer voire de formaliser dans le cadre de passerelles. Les enquêtes sur le devenir des diplômés montrent que la quasi-totalité poursuit ses études en master, ce qui est conforme à la vocation première d'une licence générale malgré l'ouverture possible vers une insertion professionnelle grâce notamment au stage en fin de cursus. Le devenir des non-diplômés et la sous-utilisation de la passerelle L2/L3 vers les licences professionnelles de l'établissement, annoncée au niveau du champ de formation, ne sont pas analysés. Eléments chiffrés : Les effectifs du portail L1 ont varié entre 115 (2012-2013) et 231 (2014-2015) avec un taux de réussite d'au mieux 40 % ; Les effectifs en L2 ont varié entre 48 (2012-2013) et 35 (2014-2015) avec un taux de réussite d'au mieux 65 % ; Les effectifs en L3 ont varié entre 66 (2012-2013) et 42 (2013-2014) avec un taux de réussite d'au mieux 69 % ; Le nombre de d'inscrits en L3 provenant d'un DUT : 9 sur 56 en 2012-2013, 11 sur 29 en 2013-2014, 8 sur 41 en 2014-2015.
--------------------------------------	---

Place de la recherche	La formation bénéficie de l'implication d'un nombre important d'enseignants -chercheurs EC de différentes disciplines et en particulier les membres du laboratoire LITIS qui offre, en plus, la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de réaliser un projet en lien avec une thématique recherche.
Place de la professionnalisation	La formation intègre bien un volet professionnalisation qui se traduit par des modules de formation générale et d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel ainsi qu'un stage en milieu professionnel en conclusion du cursus. D'autres actions organisées au niveau central de l'université par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) sont indiquées mais sans précision sur leur intégration dans le cycle de formation.
Place des projets et stages	La formation accorde une place importante à la réalisation de projets informatiques et au stage dont la validation, le suivi et l'évaluation respectent une démarche classique bien établie impliquant les tuteurs entreprise et université.
Place de l'international	La formation ne mène pas de politique spécifique d'ouverture à l'international.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'admission suit une procédure bien établie pour chaque niveau de la formation en tenant compte des prérequis et de l'adéquation des cursus. Le vivier issu du DUT semble sous-exploité. Le plan de réussite en licence (PRL) ayant été affecté par la réduction des moyens alloués, un arbitrage a dû être fait avant qu'une évaluation objective de l'intérêt de chaque action n'ait été effectuée. Néanmoins, certaines actions, telles que « le tutorat » et « la semaine d'intégration », ont été maintenues et complétées par des initiatives individuelles apportant une aide pour la préparation des examens. Cependant aucun dispositif de mise à niveau ou d'harmonisation n'est proposé aux flux extérieurs entrant en L2 ou L3.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation peut être suivie en présentiel suivant des modalités classiques avec des aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap ou justifiant de contraintes particulières. Elle ne prévoit pas de rythme adapté pour un accueil en alternance. La modalité validation des acquis de l'expérience (VAE) est prévue mais les cas sont rares voire inexistants. La promotion de cette voie pourrait constituer un moyen de renforcer la visibilité et la notoriété de la formation. Le recours à la plateforme de mise en ligne des cours Moodle est encouragé et reste au choix des enseignants
Evaluation des étudiants	L'évaluation des connaissances utilise différents modes : épreuve écrite, orale, rapport, projet, réalisation logicielle, etc. dans le cadre des modalités générales de contrôles des connaissances établies au niveau de l'université. Les modalités spécifiques ne sont pas définies, notamment les règles d'acquisition des crédits européens (ECTS) et de compensation et les coefficients dans le calcul des moyennes. La part de crédits affectée au stage n'est pas indiquée non plus.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de compétences se fait à l'occasion des séances de travaux dirigés/travaux pratiques et des projets en mini-groupes. Cependant, la formalisation de cette modalité n'est pas suffisamment explicitée. L'utilisation du livret de compétences est à venir.
Suivi des diplômés	Des enquêtes à 18 et 30 mois sont réalisées au niveau central de l'université par l'OVEFIP (Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle). L'exploitation des informations issues des systèmes d'information de l'établissement permet par ailleurs de suivre les étudiants réinscrits à l'université. Le principal résultat qui en ressort est que la quasi-totalité des diplômés poursuivent en master.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation s'est dotée d'un conseil de perfectionnement en 2014 qui se réunit chaque début d'année universitaire. Il comporte des industriels, des étudiants et des membres de l'équipe pédagogique. Il permet à l'équipe de faire le bilan des enquêtes et de proposer des points d'amélioration. Les modalités d'autoévaluation sont bien explicitées par échelons : établissement, composante et formation. L'exploitation des résultats de l'autoévaluation est coordonnée entre les différentes mentions de licence et plusieurs points d'amélioration ont été identifiés dans la rubrique « pistes d'amélioration », notamment en lien avec les recommandations du conseil de perfectionnement.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.